

Formation RGE RENOV DOM

Les 3 objectifs de la formation RGE RENOV DOM :

Comprendre le fonctionnement énergétique d'un bâtiment dans le contexte d'une rénovation dans les DOM

Connaître les principales technologies clés, les différentes solutions d'amélioration de la performance énergétique d'un bâtiment, leurs interfaces

Savoir appréhender et expliquer un projet de rénovation énergétique dans le cadre d'une approche globale

Programme détaillé

- Connaître le contexte et les enjeux** (énergie, environnement, ressources...) ; **évolution vers une vision globale d'amélioration de performance énergétique du bâtiment**
- Comprendre le fonctionnement thermique** : Micro-climats, contraintes climatiques et résistance des matériaux. Exposition solaire et choix des dispositifs de protection.
- ✓ **Notions de bioclimatique en zone tropicale humide** : Choix sur les démarches pour atteindre un confort hygrométrique satisfaisant. La ventilation naturelle et/ou climatisation et ventilation forcée : renouvellement d'air, potentiel de ventilation du site (effet de relief.), porosité et trames de ventilation pour atteindre un taux de renouvellement d'air satisfaisant, la vitesse de l'air...
- ✓ **La protection solaire de l'enveloppe** (principe commun aux deux démarches) : les échanges thermiques dans un bâtiment, savoir identifier la performance des produits, procédés, technologies...
- ✓ **Maîtriser les infiltrations d'air dans les locaux climatisés pour limiter la consommation du climatiseur** : étanchéité des parois opaques, et choix des menuiseries.
- ✓ **La problématique de l'humidité et de la migration de vapeur d'eau dans les parois, compte tenu de la forte humidité climatique**
- Le contexte réglementaire** : la RTAA DOM
- Les principaux risques et savoir les prévenir** : défauts de mise en œuvre, choix des produits/procédés, dimensionnement... en fonction des différents type de bâti
- Connaître les principales technologies concernées et identifier les ordres de grandeurs des performances de ces produits et procédés. Rappeler les points singuliers incontournables au regard de la performance énergétique au sein d'un même corps d'état. Identifier les interfaces possibles entre les travaux menés par les corps d'état sur cette technologie et les risques de dégradation associés,**
- Savoir diagnostiquer l'efficacité énergétique d'un local d'habitation et repérer ses axes d'amélioration en termes de confort hygrométrique et de consommation**
- Savoir concevoir un bouquet de travaux efficaces au niveau énergétique**
- Etre capable d'expliquer et de convaincre son interlocuteur de la pertinence du bouquet de travaux retenu, l'accompagner pour pérenniser la performance et assurer le bon usage**

Publics : chef d'entreprise, artisans, conducteur de travaux, personnel de chantier...
Munissez-vous de votre ordinateur portable – tableur excel (de préférence)



RGE

RECONNU GARANT DE L'ENVIRONNEMENT

Annexe VM/94/2016

Formation RGE RENOV DOM

Coût pédagogique : 660 € HT/personne (repas compris)

Modalités d'inscription et de prise en charge

Pour les entreprises ressortissantes de Constructys (02 62 21 11 99 – adrien.boisedu@constructys.fr)

Pour les stagiaires salariés (y compris gérant salarié) :

Le formulaire de déclaration⁽¹⁾ est à envoyer à Constructys **15 jours avant le début de la formation**

Prise en charge de 100 % des coûts pédagogiques –dans la limite des plafonds autorisés- (pour les entreprises de moins de 10 salariés jusqu'à 299 salariés -suivant situation de l'entreprise – ; ainsi qu'une prise en charge forfaitaire des salaires. Contactez Constructys

Pour les entreprises adhérentes FAFCEA⁽²⁾ (01 53 01 05 22 – feebat@fafcea.com)

Pour les stagiaires chefs d'entreprise non-salariés :

Le formulaire de déclaration⁽¹⁾ est à envoyer au FAFCEA **15 jours avant le début de la formation**

Prise en charge à 100 % des coûts pédagogiques (dans la limite des plafonds autorisés) – contactez le FAFCEA

Pour les entreprises adhérentes AGEFOS PME

Il n'y a pas de déclaration préalable à la formation. Se renseigner à l'AGEFOS PME pour prise en charge.

Attention : Pour le FAFCEA, et AGEFOS PME (et d'une manière générale), envoyez vos demandes de prises en charge au plus tard 60 jours après la formation ... !

(1) et (2) il s'agit du même formulaire mais avec destinataires différents. Formulaires disponibles auprès d'IMAGEEN et Constructys